



2 | grands lacs naturels : Léman (234 km² pour la partie française) et Annecy (27 km²)

Près de 100 | petits lacs et plans d'eau en Haute-Savoie

1 | fleuve : le Rhône

PLAN LACS DÉPARTEMENTAL PRÉSERVER ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU

LE DÉPARTEMENT PROTÈGE LES ESPACES NATURELS

ENVIRONNEMENT



PLAN LACS DÉPARTEMENTAL

Des lacs de montagne et d'altitude aux petits lacs de plaine, sans oublier nos deux grands lacs – le lac d'Annecy et le lac Léman – ou encore le Rhône qui traverse notre territoire, l'eau tient une place centrale en Haute-Savoie. Ce sont près de 100 lacs qui jalonnent notre beau département et que nous découvrons avec plaisir au cours de nos promenades.

Afin de préserver et d'améliorer la qualité de nos plans d'eau et de nos paysages, tout en préservant la biodiversité, le Conseil départemental de la Haute-Savoie a élaboré un programme d'actions autour de trois axes : le lac d'Annecy et le lac Léman au titre des « Grands Lacs », les plans d'eau (de plaine et de montagne) au titre des « Petits Lacs » et le Rhône.

Que ce soit pour améliorer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, la rénovation de pontons, le renouvellement de matériel pour réduire la pollution ou encore l'alevinage en souches autochtones, voilà autant de projets pour lesquels, sans être exhaustif, le Conseil départemental apportera son soutien à travers ce Plan.

En toutes saisons, nous vous invitons, toutes et tous, à découvrir et redécouvrir ces joyaux de notre territoire.



Martial SADDIER

Président du Conseil Départemental de la Haute-Savoie



Nicolas RUBIN

1^{er} vice-président délégué à l'administration générale, au sport, à l'aménagement du territoire et au devoir de mémoire



Jean-Marc PEILLEX

Vice-président délégué au tourisme, au lac et à la montagne



Catherine JULLIEN-BRÈCHES

Présidente de la commission tourisme, lacs et montagne

Véritable château d'eau de la région, la Haute-Savoie renferme dans son patrimoine naturel de nombreux lacs, plans et cours d'eau. Conscient de ce potentiel et de ces enjeux pour l'environnement et l'attractivité de la Haute-Savoie, le Conseil départemental souhaite soutenir et préserver ces espaces à travers son Plan Lacs 2022-2025 en accompagnant techniquement et financièrement les communes et les intercommunalités porteuses des projets.

TROIS AXES :

- **Le lac d'Annecy et le lac Léman au titre des « Grands Lacs »**
- **Les plans d'eau de plaine et de montagne au titre des « Petits Lacs »**
- **Le Rhône**

TROIS ENJEUX PRIORITAIRES :

Atteindre l'excellence environnementale

- Soutenir la renaturation des berges
- Poursuivre la politique foncière au titre des Espaces Naturels Sensibles (achats de parcelles)
- Préserver les espèces de poissons endémiques en lacs de montagne
- Réduire les sources de pollutions aquatique (rénovation des dispositifs de pompage profond des piscicultures) et atmosphérique (renouvellement de matériel, bornes de recharge...)

Favoriser l'accès aux bords des lacs et des plans d'eau pour tous, dans le respect des espaces et de la loi Littoral

- Sécuriser l'accès aux lacs (confortement des berges et renforcement des quais)
- Améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite
- Soutenir la rénovation ou la création de pontons, de ports
- Favoriser la réhabilitation des maisons du patrimoine et cabanes de pêcheurs

Développer l'attractivité des espaces lacustres de manière raisonnée

- Soutenir la création et la rénovation des infrastructures d'accueil du public pour les activités de loisir, sportives, touristiques et professionnelles (plages, berges, bases nautiques, accueil des pêcheurs, ports...)
- Favoriser les modes actifs de déplacement à proximité des lacs et du Rhône (financement des voies cyclables et des véloroutes d'intérêt départemental)